

COMPTE-RENDU DE CONSULTATION PAR CORRESPONDANCE DU COMITE DIRECTEUR LE 19 DECEMBRE 2017

Adopté par le Comité Directeur du 27 janvier 2018

Membres consultés par courriel (18) :

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire général-ajointe), Bernard MORTELLIER (Secrétaire général-adjoint), Sandrine TAISSON (Trésorière adjointe), Valérie BERGER-CAPBERN, Yves BOEHM, Sylvine BROUTE, Chantal BURBAUD, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Agnès EUDIER, Vincent FREY, Laurent LAINE, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH

Membre de droit consulté par courriel pour avis consultatif (1) : Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Non-exprimé (4) : Bernard MORTELLIER, Chantal BURBAUD, Vincent FREY, Thierry VERMEERSCH

Pour cette séance 14 voix sont représentées sur 18 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le Comité directeur peut valablement délibérer.

Ordre du jour : **réception d'une nouvelle candidature pour l'organisation d'une Nationale Longue Distance de CO à VTT le 29 avril 2018, par le club 2606AR**

Pour mémoire, faisant suite à la décision prise lors du dernier Comité directeur du 30 septembre et après prise de contact auprès des clubs 2605AR et 2606AR pour modifier leur candidature de Championnat de France Moyenne Distance en Championnat de France de sprint, ces derniers ont informé Dominique qu'ils renonçaient à l'organisation du Championnat de France pour "terrains incompatibles avec le format sprint" (*modification de leurs candidatures en Nationales LD et MD aux mêmes dates (28-29/4)*).

En date du 9/12, lors de la réunion du Comité directeur adoptant le calendrier 2018, nous n'avions alors reçu qu'un seul dossier de candidature validé par la ligue pour la nationale du 28 avril, organisée par le club 2605AR.

La régularisation a été faite par la ligue en date du 16 décembre, avec la réception au secrétariat fédéral de la candidature.

Candidature retenue à 13 voix pour et 1 abstention, le 9 janvier 2018, sous réserve que le traceur soit Traceur National CO à VTT.

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

